

L'ANALYSE FRANÇAISE DE DISCOURS ¹

Au cours des années 60, émerge progressivement en France ce qu'il faut bien appeler une école française d'analyse de discours, qui, notamment à l'EHESS au sein du CECMAS, tente de remédier aux insuffisances de l'analyse de contenu, importée des USA une dizaine d'années plus tôt, et qui était désormais largement répandue dans les sciences humaines.

L'analyse de contenu (Berelson 1952, et Bardin 1977) est une méthode de traitement de l'information, dont le principe est de normaliser la diversité superficielle d'un ensemble de textes pour permettre une quantification. Un excellent exemple concernant les médias en est fourni, un peu plus tard, en 71, par A.Kientz (Kientz, 1971). Le contenu des documents (ici, un ensemble de journaux) est réparti dans une ou plusieurs grilles dont les catégories sont généralement indifférentes aux articulations textuelles et linguistiques. (Dans l'exemple, précité, Kientz retient l'ordre d'exposition des arguments et sa variation dans le communiqué de presse initial du groupe de prêtres *Echanges et dialogues*, et les reprises par les journaux, mais ne va pas au delà). La quantification des résultats est liée au besoin de pouvoir traiter des données nombreuses, censées être représentatives d'une certaine réalité sociale. Elle se prête donc très bien par exemple au traitement d'importants dossiers de presse (Tétu, 1983), ou encore aux enquêtes d'opinion qui reposent sur une population de grande taille, etc.

L'analyse de discours, en revanche, ne considère pas le matériel linguistique comme un simple véhicule ou support d'informations, mais d'abord comme un *texte*. C'est sans doute pourquoi, dans une sorte de première étape (avant 1968), l'accent est d'abord mis sur l'organisation narrative du récit médiatique, dont le numéro 8 de la revue *Communications* fournit une sorte de repère canonique. Pour ne prendre qu'un exemple, Jules Gritti, analysant la couverture médiatique de l'agonie de Jean XXIII s'interroge d'abord sur l'organisation diégétique attendue dans un texte fictionnel et celle d'un récit de journal : "la première émane d'une création fabulatrice, la seconde

¹ Ce texte, issu d'un colloque tenu à Berlin en mars 2001 et inédit en français, a été publié en allemand, in Philippe Viallon & Ute Weiland : *Kommunikation Medien Gesellschaft*. Berlin : Avinus Verlag, 2002, p.205-217.

est commandée au jour le jour par l'événement". Et de commenter : " L'événement s'opposerait à la structure comme la nature à l'"artefact", l'accidentel au catégoriel". Mais pourtant, poursuit-il : "dès lors que l'événement est rapporté, le vécu se transforme en représenté, le donné événementiel est appréhendé selon les "catégories "du récit". C'est aussi pour cela que la somme de P.Ricoeur, *Temps et récit*, constitue le socle de nombreuses études de presse et la référence majeure de l'Observatoire du récit médiatique de Louvain-la-Neuve.

Ce pari méthodologique, qui permet de chercher la signification d'un texte dans son organisation même, et non dans la relation qu'il opère d'un référent "mondain", relève bien entendu de l'approche structuraliste et de l'immanence de la signification textuelle qu'il faut donc découvrir dans l'examen du seul texte.

Le reproche fait à l'analyse de contenu est donc que pour elle, les textes sont "transparents" aux représentations des acteurs sociaux, alors que l'analyse de discours va tenter de repérer les "formations imaginaires" (Althusser) inévitablement liées aux formations sociales. En somme, pour l'analyse de discours, on ne peut pas passer des textes à une réalité extra discursive. Il faut au moins prendre en compte :

- les modes de fonctionnement des discours : c'est pour cela que les analystes français du discours accordent une place aussi importante aux "dispositifs" médiatiques (cf. Véron, 82, Mouillaud -Tétu, 89, Charaudeau, 97, Jamet-Jannet, 99).
- les modalités de l'exercice de la parole dans un univers déterminé (cf. les analyses des conférences de presse du président de la république faites par Gouazé, 1970, et Mouchon, 1998).

En somme si l'analyse de contenu peut être reconnue comme un ensemble de techniques auxiliaires des sciences sociales, l'analyse de discours revendique le statut d'une discipline autonome d'analyse textuelle.

Mais c'est seulement vers la fin de la décennie 60 que l'analyse de discours revendique pleinement un nom et sa spécificité. On peut remarquer, comme le fait Maingueneau (1991), que cette AD française émerge au moment où les USA développent une approche des phénomènes communicatifs centrée sur l'ethnométhodologie et les interactions communicationnelles (cf. Winkin, 1996). Cette divergence s'explique par une spécificité française que Maingueneau explique comme le point de rencontre historique entre une tradition scientifique fortement représentée en France, une pratique scolaire traditionnelle, et une conjonction intellectuelle originale (cf. Maingueneau, pp. 18-19)

La tradition scientifique est celle de la philologie, moment obligé du parcours des études littéraires, dont l'objectif est l'établir les liens entre l'histoire et les textes. La philologie vise à reconstruire une culture à travers des documents, ou, autrement dit, à reconstruire la signification

de textes et de documents pour un milieu historiquement situé. La philologie est donc fortement liée à l'histoire, ce qui explique sa prédilection pour les textes anciens. Or les travaux majeurs de Georges Dumézil des années 40 et 50 venaient de trouver, grâce à Lévi-Strauss notamment, un écho exceptionnel qui excédait largement le cercle tout de même étroit de la grammaire comparée ; sa description des institutions indo-européennes ne donnait pas seulement un souffle nouveau aux études anciennes, elle inscrivait au coeur de la démarche philologique, et très au delà, l'étude de l'idéologie dans la vie des sociétés humaines.

L'exercice scolaire est tout simplement l'"explication de texte" que la sémiologie commençait à secouer vivement. Traditionnellement en France, l'explication de texte était le moyen académiquement privilégié pour accéder à l'intention de l'auteur. Or voilà que le concept d'"auteur" était vivement questionné, et que l'intention était pour un temps délaissée au profit du procès de signification du texte, pris dans un réseau d'intertextualité bien plus large.

La conjoncture intellectuelle est faite du croisement et des rencontres entre trois perspectives au départ bien distinctes : la linguistique, le marxisme relu par Althusser, et la psychanalyse freudienne relue par Lacan. Trois directions qu'unissait pour un temps le structuralisme dominant. Althusser (cf. Althusser 65 et 68) permet de comprendre ce qui était en jeu dans la revendication de scientificité de l'analyse de discours. *Pour Marx*, publié en 65, avait d'abord été lu comme une réaction à la notion d'aliénation popularisée par J-P. Sartre ; Althusser y dénonçait une vision pré-marxiste et bourgeoise, chez Sartre, d'une aliénation fondée sur une supposée conscience du sujet. Mais l'essentiel était d'y fonder quelques concepts essentiels à la compréhension des "formations sociales" : structure, superstructure, rapports de détermination, surdétermination. Avec *Lire le Capital*, en 67, l'accent se déplace. Le point de départ d'Althusser, on le sait, est le décalage irréductible entre la science et l'idéologie. Il fallait donc que le marxisme construise un discours scientifique susceptible d'échapper à l'idéologie, c'est à dire qu'il revenait au marxisme de construire une nouvelle épistémologie. Pourquoi le marxisme ? Parce que, (c'est pour cela qu'il faut "lire" *Le Capital*), comme J. Lacan demande de "lire" Freud), cette nouvelle épistémologie est déjà à l'oeuvre dans le texte de Marx, qui constitue à cet égard un événement dans l'histoire des sciences - même si Marx reste imprégné d'idéologie historiciste et "hégélianiste". Lire Marx, donc, c'est , en somme, mettre en évidence les "obstacles épistémologiques " d'une science non-idéologique. Il faut donc définir et construire une "science de l'idéologie" dont l'analyse de discours offre le modèle, parce qu'elle est à la fois une théorie de l'idéologie en général et une théorie des idéologies particulières qui expriment toujours des relations de classe.

Les "formations sociales" produisent des "formations imaginaires", et l'idéologie résulte d'une "déformation imaginaire" que subissent les rapports réels des gens à leur place dans la société quand ils forment des représentations: "thèse 1 : l'idéologie représente le rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence" (*Positions*, p. 101), et, plus loin, "ce n'est pas leurs conditions d'existence réelles, leur monde réel, que les "hommes" "se représentent" dans l'idéologie, mais c'est avant tout leur rapport à ces conditions d'existence qui leur y est représenté. C'est ce rapport qui est au centre de toute représentation idéologique, donc imaginaire, du monde réel. C'est dans ce rapport que se trouve contenue la "cause" qui doit rendre compte de la déformation imaginaire de la représentation idéologique du monde réel" (Althusser, 1970). Le pari épistémologique d'Althusser est que cette déformation doit obéir à des processus constants dont une science (non -idéologique) doit pouvoir analyser le fonctionnement. C'est, pour une part, le rôle de l'analyse de discours.

La linguistique, en effet, fournissait quelques ressources à cette entreprise. D'abord, elle avait prouvé une relative autonomie du langage, et de ses lois, par rapport aux acteurs et structures socio-économiques : c'est cela qu'apportait le "structuralisme linguistique". Et, de ce fait, la linguistique avait déjà de ce fait, conquis sa scientificité contre l'idéologie.

Pour l'histoire des sciences du langage, il faut au moins rappeler le *Discourse analysis* de Z.R.Harris, publié en 52 (et traduit dans *Langages* en 69) qui fondait avec ses "termes pivots" l'analyse distributionnelle. Mais, pour l'étude de la communication qui nous intéresse, il est sans doute plus utile de rappeler C.Bally, R.Jacobson, E.Benveniste ou A.Culioli qui ont fondé la problématique de l'énonciation : il ne s'agit pas, grâce à eux, de saisir la subjectivité énonciative comme une instance psychologique (voir aussi, chez Lacan, le séminaire 2 : *Le moi dans la théorie de Freud et les techniques de la psychanalyse*), mais de partir des traces du procès énonciatif pour trouver les positions d'énonciation qui les rendent possibles.

Il faut sans doute aussi rendre à R.Barthes la place exceptionnelle qui fut la sienne parce qu'à partir d'une linguistique saussurienne qu'il a popularisée avec les *Éléments de sémiologie*, il avait su montrer la "fabrique" des mythes contemporains dans les communications de masse, et le rôle du langage "courant" dans l'élaboration de cette "mythologie" ou de cette "idéologie", dont *Mythologies* fournit l'exemple réussi : "on trouvera ici deux déterminations : d'une part une critique idéologique de la culture dite de masse ; d'autre part un premier démontage sémiologique de ce langage". (Barthes, *Mythologies*, préface de 1970). La suite de cette préface le précise : "en traitant les "représentations collectives" comme des signes, on pouvait espérer sortir de la dénonciation pieuse et rendre compte *en détail* de la mystification qui transforme la culture petite bourgeoise en nature universelle".

Le troisième apport déterminant fut celui de J. Lacan ou plutôt de la psychanalyse freudienne relue par Lacan. En effet, l'idéologie, si on l'entend au sens que lui donne Althusser, se trouve exactement à la même place que la conscience du moi selon Lacan, et l'illusion de son autonomie : "s'il est vrai que la conscience est transparente à elle-même, et se saisit comme telle, il apparaît bien que le *je* ne lui est pas pour autant transparent. Il ne lui est pas donné autrement qu'un objet. L'appréhension d'un objet par la conscience ne lui livre pas du même coup ses propriétés. Il en a de même pour le *je* . (...) Plus Freud avance dans son oeuvre, moins il arrive à situer la conscience, et il doit avouer qu'elle est en définitive insituable. (...) Avec Freud fait irruption une nouvelles perspective qui révolutionne l'étude de la subjectivité, et qui montre précisément que le sujet ne se confond pas avec l'individu" (Lacan, 1978, pp.15-17). Lacan disait cela dans son séminaire à l'automne 54. Dix ans plus tard, Althusser revient sur cela dans la conclusion flamboyante de son *Freud et Lacan* : "Depuis Copernic, nous savons que la terre n'est pas le "centre" de l'univers. Depuis Marx, nous savons que le sujet humain, l'ego économique, politique ou philosophique, n'est pas le "centre" de l'histoire, (...), que l'histoire n'a pas de "centre" mais possède une stucture qui n'a de "centre" nécessaire que dans la méconnaissance idéologique. Freud nous découvre à son tour que le sujet réel, l'individu dans son essence singulière, n'a pas la figure d'un ego centré sur le "moi", la "conscience" ou l'"existence" (...) que ce sujet humain est décentré, constitué par une structure qui elle aussi, n'a de "centre" que dans la méconnaissance imaginaire du "moi", c'est à dire dans les formations idéologiques où il se "reconnait"". (Althusser,1964)

On voit donc que le concept d'Analyse de discours renvoie à deux choses bien différentes. D'une part, elle est bien la traduction du *Discourse Analysis* de Harris, et comporte bien les principes de cette analyses distributionnelle à quoi toutes les analyses automatiques ultérieurs doivent quelque chose (cf. infra). Mais, d'autre part, ce concept renvoie bien aussi à l'"analyse" freudo-lacanienne, et cela est une spécificité française. C'est bien une "(psych)analyse" des textes. Il suffit de lire le *Sur Racine* de Barthes ou le *Phèdre* de Ch.Mauron pour comprendre qu'il ne s'agit pas le moins du monde de découvrir l'inconscient de J.Racine. Toute l'analyse de discours est précisément faite pour s'écarter radicalement du "sens caché", du "coeur" du texte, au sens où il exprimerait l'intention de l'auteur. L'analyse n'est pas cela. Pour trouver ce qui n'est pas visible à la surface du texte même, il faut le rapporter à un autre texte, qui est celui de l'idéologie (Althusser) ou de l'inconscient (Lacan). L'analyse en somme doit déjouer l'illusion de la transparence du texte et de l'autonomie du sujet écrivain.

Il fallait donc construire une méthode, une technique, telles que précisément elles permettent de "déconstruire" la transparence, et mette au jour les processus de "déformation idéologique". C'est aussi, dans cette mesure, une tentative de "démystification", vécue (nous sommes dans l'avant 68)

comme indispensable à un changement de société. Rappelons nous la relecture que fait Barthes de ses *Mythologies* en 70 : "ce qui demeure, outre l'ennemi capital (la Norme bourgeoise), c'est la conjonction nécessaire de ces deux gestes : pas de dénonciation sans son instrument d'analyse fine, pas de sémiologie qui finalement ne s'assume comme une *sémioclastie*".

Si Barthes ne s'est pas associé, institutionnellement, à la construction de cette quasi discipline (l'analyse de discours), son propos permet de souligner que la perspective proprement scientifique était politiquement militante. D'où la priorité manifeste, aux débuts de l'analyse de discours, pour les textes politiques.

C'est en 1968 et 1969 que ce courant se concrétise.

1968 en est une date capitale avec l'émergence de trois lieux majeurs :

- Tournier crée à l'ENS de Saint Cloud le centre de lexicologie politique (fondé sur le traitement informatique des textes, d'où sortira un peu plus tard le très emblématique *Des tracts* en mai 68.
- Dubois crée à Paris X-Nanterre le département de linguistique qui diffuse la méthode de Harris (analyse distributionnelle et "termes-pivots"),
- Pêcheux, le plus radical peut-être, et très proche d'Althusser, crée le laboratoire de psychologie sociale de Paris 7, consacré à l'analyse automatique du discours.

L'année suivante, paraissent deux textes-manifestes ; le numéro 13 de la revue *Langages*, coordonné par Dubois et qui s'intitule *Analyse de discours*, le livre de Pêcheux, *L'analyse automatique du discours*. Mais, la même année aussi, comme le souligne Maingueneau, *L'archéologie du savoir* de M.Foucault, ouvre une nouvelle voie. Il ne s'agit pas, pour Foucault, de découvrir un sens dissimulé, mais de mettre en évidence les dispositifs institutionnels (énonciatifs) qui permettent la production des discours. Foucault ne s'intéressait guère alors aux discours politiques, mais plutôt aux discours scientifiques (*Histoire de la folie*) et aux discours institutionnels (règles, jugements, etc. cf. *Surveiller et punir*). Ce qui, peu après, prendra beaucoup de place avec la réflexion sur l'énonciation et le développement de la pragmatique.

Aujourd'hui, certes, le mot de discours a acquis de multiples sens,

- celui des "actes de discours"
- celui des interactions
- celui d'un ensemble d'énoncés qu'on peut caractériser comme "discours xénophobe", discours "féministe", scientifique, etc.

parce qu'au delà de l'approche clairement saussurienne (langue vs discours), ou dans une linguistique classique, le discours comme unité supérieure à la phrase, la question de l'énonciation nous a fait percevoir le discours comme événement et comme point de vue, et la perspective

pragmatique nous a interrogés sur la dimension "interactive" de ce qui relève pourtant de l'ordre purement symbolique.

L'intérêt du concept de discours, quand on s'intéresse à la langue, est qu'il permet de rechercher les enjeux énonciatifs et sociaux : une "formation discursive" est bi-face, nécessairement, à la fois langagière, et sociale.

C'est pourquoi, sans doute, l'analyse de discours aujourd'hui porte d'abord sur des textes, i.e. des énoncés dont le mode de production et de structuration peut être complexe, mais stable : le journal, le discours politique, syndical, didactique etc. Bref, un ensemble d'énoncés qui possèdent une valeur pour une communauté, une collectivité, un groupe social, ou toute autre forme socialement instituée ou reconnue par ses membres comme ensemble social. Le discours, c'est ce qui suppose qu'on revendique une place propre dans un champ discursif. Bien sûr, le "genre" en fait partie, par exemple l'éditorial vs la chronique dans la presse écrite, la conférence de presse vs le débat dans le discours politique, etc. mais il faut l'entendre d'une façon plus large, comme nous y invitait M.Foucault : le corpus sur lequel peut travailler l'analyse de discours n'a pas de sens par lui-même, il n'est intéressant que dans la mesure où il est l'expression d'une institution qui, toujours selon Foucault, "définit pour une aire sociale, économique, linguistique(...) donnée les conditions d'exercice de la fonction énonciative". Dans une entreprise, ce peut être aussi bien le tract syndical que le journal patronal.

Donc l'analyse de discours analyse des textes divers à partir du moment où ils circonscrivent dans l'espace social une certaine unité énonciative : ainsi pouvait-elle s'occuper tout aussi bien des cahiers de doléance que de manuels scolaires de la 3^e République.

Cela postule que l'énonciation de ce texte-ci ne parle pas en son nom propre, mais qu'il est partie prenante d'une "formation discursive", ce pourquoi dans un livre d'il y a déjà près de 25 ans consacré au procès de Bobigny (dernier procès en France sur un avortement) nous avons pris le parti de le titrer "Stratégies de la presse et du droit" (Gouazé, Mouillaud, Serverin, Tétu, 1979..

L'analyse de discours peut donc s'intéresser à tous les types de discours, qu'il soit oral ou écrit, par exemple, mais s'intéresse prioritairement aux discours "ritualisés", ceux qui sont inscrits et garantis par une institution. Parce que qu'elle considère ces textes comme des inscriptions, des "archives" disait Maingueneau avant qu'il n'efface ce terme de sa dernière édition, ce qui nous semble dommage.

L'inscription, ou l'"archive" est toujours traversée par une répétition, à la façon du symptôme en psychanalyse, pour le comportement névrotique. C'est cette répétition qui constitue la "marque" propre du texte, et que l'analyse doit mettre au jour. Une parole institutionnelle ou ritualisée est

une parole qui en réactualise d'autres et ouvre la piste de réactualisations à suivre. Cette "marque" que signale ou signe la répétition, et que découvre l'analyse, fonctionne comme matrice de textes toujours potentiellement "à suivre".

Il s'agit donc de trouver le mouvement d'une énonciation qui met en relation le déjà dit et ce qu'il faut dire maintenant, et qui renonce à ce qu'il ne faut pas dire comme tout le monde le sait bien (cf; la réprimande éducative usuelle : "on ne parle pas comme cela à son père, ou à sa mère, ou à sa grandmère, etc" qui ancre dans le dicible et l'interdit langagier l'institution familiale ainsi symbolisée).

La conséquence majeure en est qu'il n'y a pas a priori de type d'énoncé qui soit pertinent pour l'analyse de discours, il n'est que de lire les titres de la revue *Mots* pour s'en convaincre : *Noms propres* en juillet 2000, *Autour d'une crise australienne. Stéréotypies xénophiles et xénophobes* en décembre 2000, *L'Humanitaire en discours* ce mois-ci. Et la plupart des concepts et méthodes qu'utilise d'analyse de discours permet d'aborder des textes qui ne l'intéressent pas forcément a priori. Mais en revanche, et c'est pour cela que la proposition de Maingueneau d'appeler "archive" le texte analysé ainsi nous semblait utile, le texte y est traité comme un ensemble d'*inscriptions* qui permettent de définir une *position*. C'est pourquoi la répétition est capitale pour cette analyse, car c'est elle qui en signale d'exemplarité.

Le rapport de cette méthode à la linguistique peut alors être précisé : pour faire de l'analyse de discours il faut à la fois être et n'être pas linguiste, parce qu'on ne peut pas appliquer comme automatiquement les procédures linguistiques. Il n'y a pas de raison a priori en effet pour privilégier ici une syntaxe particulière ou un lexique spécifique. Il faut d'abord des hypothèses, fondées simultanément sur la connaissance approfondie de l'objet et sur les possibilités qu'offre a priori l'étude de tel ou tel élément de la langue. pour prendre un exemple simple, dans une étude consacrée à l'examen des débats parlementaires sur la légalisation de l'avortement, nous avons trouvé que le seul examen du substantif "femme" comme sujet ou objet des verbs d'état et d'action permettait de caractériser les attitudes des divers partis politiques dans ce débat. La linguistique sert ici de caution forte, mais sans plus. Il faut insister sur le caractère non-immédiat du chercheur à l'objet qu'il faut construire : les "données" textuelles ne sont en effet jamais "données" : elle sont constituées par l'extraction de multiples corpus que l'analyste soumet à tel ou tel traitement en fonction de la méthode d'investigation choisie relativement à ses hypothèses.

L'analyse de discours s'est donc répandue dans les recherches françaises en communication avec assez de facilité parce que le triple courant sur lequel elle se fondait était tout à fait présent dans l'esprit des chercheurs dont je remarque qu'ils viennent tous plus ou moins de formations littéraires :

si je peux me permettre cet exemple presque caricatural, 3 des 4 fondateurs du groupe de recherche sur l'analyse du discours des médias (groupe de la Société française des sciences de l'information et de la communication) sont agrégés de lettres, et, qui plus est, de la même année 1968, et la quatrième est issue de l'École Normale Supérieure Lettres de la rue d'Ulm : l'explication de texte n'est jamais très loin.

Au départ, il y a maintenant plus de trente ans, l'analyse automatique semblait un gage de scientificité, le moyen idéal d'échapper à l'idéologie, mais en dehors du cas très net du centre de lexicologie politique de l'E.N.S., où l'analyse quantitative reste le plus sûr moyen de valider les hypothèses, les chercheurs en analyse de discours ont assez vite considéré que la statistique textuelle n'était pas le seul moyen de parvenir à un propos valide. ainsi, par exemple, dans un travail que j'ai fait il y a 20 ans sur la catastrophe de Liévin -40 morts dans une mine-, qui visait à mettre en évidence le traitement de la causalité dans la presse : "Cette faille était maudite" (*France-Soir*), "40, ils en ont tué 40" (*Libération*), "On ne connaîtra sans doute jamais la cause de la catastrophe" (*Le Monde*). Ou encore, dans une autre étude sur le traitement du bombardement d'Hiroshima, deux jours après le bombardement, un "A quand le premier voyage sur la lune ? ", à la Une.

Je pourrais multiplier les exemples, je préfère renvoyer au livre d'E.Véron, *Construire l'événement*, où l'instrument "analyse de discours" permet de voir comment chaque organe de presse, ou chaque média, à sa manière, construit l'accident d'une centrale nucléaire. Il s'agit bien de découvrir une organisation topologique de l'univers sémantique qui recouvre une communauté culturelle donnée. Sous le point de vue sémiotique, la différenciation sociale se définit non pas en considérant au départ des groupes sociaux constitués, mais en tenant compte d'une typologie des univers sémantiques et des discours socialisés.

La presse, bien sûr, a fait l'objet d'études spécifiques en ce sens , mais aussi bien tous les discours institutionnalisés pour les raisons que j'ai indiquées.

BIBLIOGRAPHIE

- Althusser, L. "Freud et Lacan", in *La nouvelle Critique*, n° 161-162, déc.-janv. 1965-65, repris in *Positions*, Paris, éditions sociales, 1976, pp.33-34.
- Althusser, L. 1965. *Pour Marx*, Paris, Maspéro
- Althusser, L. 1967, *Lire le Capital*, Paris, Maspéro
- Althusser, L. 1970. "Idéologie et appareils idéologiques d'État" in *La pensée*, n° 151, juin 1970, repris in *Positions*, 1976.
- Bardin, L. 1977. *L'analyse de contenu*, Paris, P.U.F.
- Berelson, B., 1952. *Content analysis in communication research*. Glencoe, The free Press
- Charaudeau, P. *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997,
- Communications, *L'analyse structurale du récit*, Paris, éd. du Seuil, 1966
- Des tracts en mai 68*, Paris, 1975, FNSP et A.Colin, rééd. Paris, éditions Champ Libre, 1978
- Foucault, M. *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969
- Gouazé, Mouillaud, Serverin, Tétu, 1979. *Stratégies de la Presse et du droit*, Lyon, P.U.L
- Jamet, Cl et Jannet, A-M. *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999
- Kientz, A., 1971, *Pour analyser les média : l'analyse de contenu*, Paris, Mame.
- Lacan. J. *Le séminaire*, livre II. *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*. Paris, Seuil, 1978
- Maingueneau, D. 1991 *L'Analyse de discours*, Paris, Hachette.
- Mouillaud, M. et Tétu, J-F. *Le journal quotidien*, Lyon, P.U.L. 1989.
- Pêcheux, M. *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969
- Tétu. J.-F., *Le sommet d'Athènes dans la presse régionale française*, Bureau de presse des communautés européennes, dactyl. Paris, 1983
- Véron, E. *Construire l'événement*, Paris, Minuit, 1982,
- Winkin, Y. 1996. *Anthropologie de la communication*, De Boeck Université, rééd. Paris, Le Seuil, coll. Points, 2001.